

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 68 (1988)
Heft: 4

Artikel: Industrie pharmaceutique en France : l'année 1988 et les perspectives
Autor: Taillandier, Marie-Bernadette de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Industrie pharmaceutique en France L'année 1988 et les perspectives

L'ACTIVITÉ DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN FRANCE S'INSCRIT, AU POINT DE VUE NATIONAL, DANS LE CONTEXTE PARTICULIER DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE L'ASSURANCE MALADIE. TOUTES MESURES CONCERNANT CES DEUX ORGANISMES INFLUENT PLUS OU MOINS DIRECTEMENT SUR L'ACTIVITÉ DE CETTE INDUSTRIE.

En 1987, le chiffre d'affaires en spécialités pharmaceutiques à usage humain s'élevait à 55,5 milliards de francs et avait progressé de 5,5 %, le taux le plus faible jamais enregistré. La France se situe ainsi au 4^e rang mondial pour la production de médicaments. Les exportations s'élevant à 10,8 milliards de francs situaient la France au 4^e rang pour l'exportation après la RFA, la Grande-Bretagne, la Suisse et devant les États-Unis et le Japon. En 1988, au vu des résultats des dix premiers mois, l'industrie pharmaceutique aura connu une croissance plus importante qui ne devrait pas être inférieure à 12 %. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs :

- l'existence d'une pathologie hivernale, quoique légère ;
- la faible évolution de l'activité en 1987 qui avait été marquée par une absence d'épidémie et par un plan de rationalisation des dépenses de la Sécurité Sociale, le Plan Seguin. Plusieurs dispositions importantes de ce plan ont été abrogées en octobre 1988.
- la mise à disposition de nouveaux médicaments particulièrement innovants bénéficiant de prix plus avantageux.



Marie-Bernadette de Taillandier,
Responsable des
Relations Publiques
Produits Roche.

- une hausse générale de prix de 10 % ainsi que des mesures spécifiques pour les petits laboratoires et les produits à bas prix ainsi que pour les produits à fort quotient d'exportation. L'ensemble de ces hausses a représenté 2 à 2,5 % pour les médicaments remboursables.

La situation est moins favorable en ce qui concerne le **commerce extérieur**. Les exportations de médicaments, sérums et vaccins ont progressé en 1988 à un rythme de l'ordre de 7 %. Surtout les exportations vers la zone franc sont en recul très sen-

sible. Par ailleurs, les importations, qui sont surtout intracommunautaires, se développent à un rythme très élevé. Néanmoins, l'excédent commercial de la France sera toujours très important en 1988 (plus de 8 milliards de francs, soit près du quart de la balance industrielle française), mais en léger recul, comme en 1987.

Enfin, la fin de l'année 1988 a été marquée par une baisse autoritaire de deux points de la marge des pharmaciens, destinée à alléger la charge de l'Assurance-Maladie. Cette mesure, justifiée par l'Administration par une croissance rapide du chiffre d'affaires des pharmaciens, devrait réduire de façon sensible leur revenu net.

PERSPECTIVES

Malgré l'écart important existant entre les prix des médicaments vendus en France et ceux communément pratiqués au sein de la Communauté Européenne, le Ministre des Affaires Sociales a déclaré en octobre 1988, à l'occasion de l'Assemblée Générale des fabricants de spécialités pharmaceutiques, qu'aucune hausse de prix n'était à l'ordre du jour, du fait des problèmes rencontrés pour équilibrer les comptes de la Sécurité Sociale.

Alors que 1992 qui devrait voir l'avènement d'un grand marché européen se rapproche, il devient encore plus nécessaire que soit définie une politique claire et continue pour le médicament. Cette politique doit permettre à la fois à l'industrie française de rester compétitive à l'échelle européenne et mondiale, en intensifiant son effort de recherche, et inciter les entreprises internationales à développer leur implantation industrielle en France. ■